



**Profession de Foi**  
**Sup'Recherche-UNSA**  
**Élections des sections du CNU**  
**(au plus tard le 14 octobre 2019)**

**NOTRE OBJECTIF : VALORISER LA DIVERSITE DES PARCOURS**

Les élections des sections du Conseil National des Universités (CNU) sont un enjeu majeur pour la communauté universitaire. Depuis la réforme de 2009, les missions du CNU n'ont cessé d'être élargies : outre les qualifications, les promotions et l'attribution d'une partie des congés pour recherche et conversion thématique, depuis 2013, les sections ont également en charge l'examen des demandes de primes d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR) et désormais le suivi de carrière des enseignants-chercheurs. **Ces responsabilités doivent être appréhendées avec sérieux et dans un état d'esprit constructif.**

Alors que règne un climat d'exacerbation de « l'excellence scientifique », évaluée trop souvent au moyen de critères discutables (bibliométrie, ...), et que tout est fait pour favoriser l'individualisme forcené et pour détruire l'esprit de solidarité, les **inquiétudes sont vives au sein de la communauté universitaire**. Et ce, d'autant plus que les objectifs du suivi de carrière, prochainement généralisé, ne sont pas clairement définis.

**Les élus des listes présentées par Sup'Recherche-UNSA feront en sorte que l'ensemble des missions du CNU corresponde à un réel accompagnement professionnel qui profite à tous les collègues.**

**NOS VALEURS : SOLIDARITE ET HUMANISME**

**Sup'Recherche-UNSA** propose de vous faire représenter par des enseignants-chercheurs et chercheurs qui se revendiquent d'un syndicalisme de conviction et de propositions, qui conjugue rigueur et ouverture. Notre liste a été composée dans un souci d'équilibre géographique et de représentation de toutes les spécialités.

Les élus des listes **Sup'Recherche-UNSA** agiront pour un fonctionnement transparent et équitable vis-à-vis de tous leurs collègues quels que soient leur spécialité, leur parcours professionnel ou leur lieu d'exercice. Ils feront connaître le mode de fonctionnement des sections et les critères de qualification comme de promotions. Ils lutteront contre toute discrimination sexiste, disciplinaire ou géographique. Ils s'évertueront à tenir compte des spécificités du lieu d'exercice (ESPE, IUT, petites et moyennes universités) et des difficultés signalées par les candidats.

Le statut des enseignants-chercheurs entérine nos trois missions de service public : **enseignement, recherche et responsabilités d'intérêt collectif**. C'est dans ce **cadre national** que nous inscrirons notre action. Nos élus œuvreront pour que toutes ces tâches soient identifiées et prises en compte au moment des qualifications, des promotions et du suivi de carrière, sur la base de critères objectifs, **et qu'elles soient reconnues à la hauteur de l'investissement qu'elles représentent.**

## NOS ENGAGEMENTS

Pour les candidats des listes **Sup'Recherche-UNSA**, le rôle du CNU est de souligner les forces et les potentiels de chacun, de reconnaître la multiplicité des formes d'engagement et de les valoriser.

Aussi, les élus de **Sup'Recherche-UNSA** s'engagent-ils à :

- apprécier le parcours des collègues sur l'ensemble des trois missions conférées par nos statuts avec **exigence, rigueur et humanité**, en tenant compte, dans la transparence, des situations personnelles qui parfois peuvent être délicates ;
- valoriser les **activités pédagogiques** et l'enseignement sous toutes leurs formes ;
- prendre en compte, pour la **reconnaissance** de leur activité de chercheur, tous les éléments de l'activité de recherche des intéressés, c'est-à-dire non seulement les résultats positifs (publications, ouvrages, contrats, communications dans des congrès ou colloques, etc.), mais aussi les difficultés et échecs qui seraient argumentés dans leur rapport d'activité (certaines recherches nécessitent un temps d'investissement important et celles qui ne débouchent pas sur des publications ont souvent consommé autant de temps que les autres) ;
- tenir compte, dans l'exercice de leurs responsabilités, du **contexte local**, car nous savons tous que les situations sont hétérogènes et que cela a des conséquences sur l'efficacité de notre travail ;
- ne pas transformer le suivi de carrière en une procédure discriminante aux effets négatifs, mais, au contraire, en faire un **accompagnement** et un **soutien** de la carrière, en étant attentifs tant aux **progrès** accomplis qu'aux résultats obtenus.

## VOTER Sup'Recherche-UNSA

**c'est promouvoir la transparence dans les procédures**

**et le fonctionnement du CNU**

**c'est garantir la responsabilité, le pluralisme et l'équité**

**du service public d'Enseignement Supérieur et de Recherche.**